

Animation lors des plaines communale de Musson.

- 
1. Editorial
 3. Bilan des animations estivales du Contrat de Rivière
 5. Journées Nature à Meix-devant-Virton
 19. Second été d'arrachage de la balsamine de l'Himalaya en Basse-Semois
 23. Fête de la pêche à Bouillon
 25. Opération Be Wapp à Bouillon
 27. Deux nouvelles têtes au Contrat de Rivière
 29. Stop aux OFNI's - Le bilan 2021
 35. La zone tampon devra être végétalisée

LE MOT DE LA CELLULE DE COORDINATION

EDITORIAL

EDITORIAL

Du changement au Contrat de Rivière

En cette période automnale, l'heure est au premier bilan. Si le Covid continue, cette année encore, à nous compliquer la vie, notre zone d'actions a eu la chance d'éviter les ravages provoqués par les inondations de cet été. Nous avons pu dès lors poursuivre, en grande partie, nos actions dans cette deuxième année du Programme d'actions 2020-2022.

Vous trouverez dans ce numéro quelques actions phares du Contrat de Rivière, comme les incontournables Journées Nature, la lutte (transfrontalière) contre les déchets, ou encore l'arrachage des balsamines de l'Himalaya en Basse-Semois.

Sans oublier les actions de nos partenaires, sans qui le Contrat de Rivière n'existerait pas...

L'année 2021 a également été une année de changement au niveau de la Cellule de coordination: Sylvie ayant choisi de se réorienter, Nelson est arrivé pour la remplacer. Il est actuellement épaulé par Romane, notre stagiaire.

Merci Sylvie pour cette belle collaboration longue d'un septennat! Bonne route à toi!

La Cellule de coordination



BILAN DES ANIMATIONS ESTIVALES DU CONTRAT DE RIVIÈRE

ANIMATIONS

Animations autour de l'île de Bohan

Le 25 juin le Contrat de Rivière a répondu pour la seconde fois à l'appel de la Fondation Roi Baudouin et de Vincent Dehon afin d'organiser des animations autour de l'île de Bohan, propriété de la Fondation.

Les 40 enfants des sections maternelles et primaires de l'école du village ont pu participer à la transhumance du bétail sur l'île et comprendre son mode de gestion écologique, réaliser des nichoirs à Cincle plongeur (pour les plus grands), fabriquer des libellules (pour les plus petits) et se familiariser avec les poissons peuplant la Semois grâce à l'appui du SPW-Service de la Pêche.



Stage nature - accueil extra scolaire de Messancy

En plus des grands jeux coopératifs et de réflexion, de nombreuses activités ont permis d'aborder les questions de pollution, de protection de la nature, de connaissance et de gestion de l'environnement.

Merci notamment à l'ASBL Contrat de Rivière qui a permis aux enfants de découvrir comment déterminer la qualité d'un cours d'eau. Cette animation, du 26 août, s'est déroulée au niveau de la Messancy, chaussés de bottes, les pieds dans l'eau ou plus pour certains.

Extrait de la revue communale de Messancy de septembre 2021.



Plaines communales de Musson et Saint-Léger



Dans le cadre des plaines communales estivales, les 16 et 19 juillet derniers à Musson et le 20 juillet à Saint-Léger, nous avons pu faire découvrir la biodiversité et la vie grouillante de la mare du Crassier de Musson et du Ton en amont du lac de Saint-Léger.

Des petites bêtes ont été récoltées puis observées et identifiées : larves de trichoptères, éphémères, notonectes, nêpes, gyryns, sangsues, gammarès, ... mais également des larves de libellules et bien d'autres encore !

Une soixantaine d'enfants de 6 à 12 ans ont été sensibilisés à la vie de nos rivières et de nos mares !

Animation aux étangs de Rossignol



Le mardi 28 septembre, les cinquante enfants de l'école communale de Rossignol ont eu le plaisir de participer à deux animations du Contrat de Rivière. La première activité consistait à étudier la qualité du ruisseau "derrière le vivier" en récoltant et identifiant les macroinvertébrés le peuplant.

La seconde animation portait sur la libellule et son cycle de vie. Les élèves finissaient l'activité par un bricolage représentant l'étonnant insecte qu'ils pouvaient ramener à la maison en souvenir de cette bel après-midi.

ANIMATIONS

Journées Nature à Meix-devant-Virton

Deux journées mémorables pour plus de 170 élèves du bassin de la Chiers

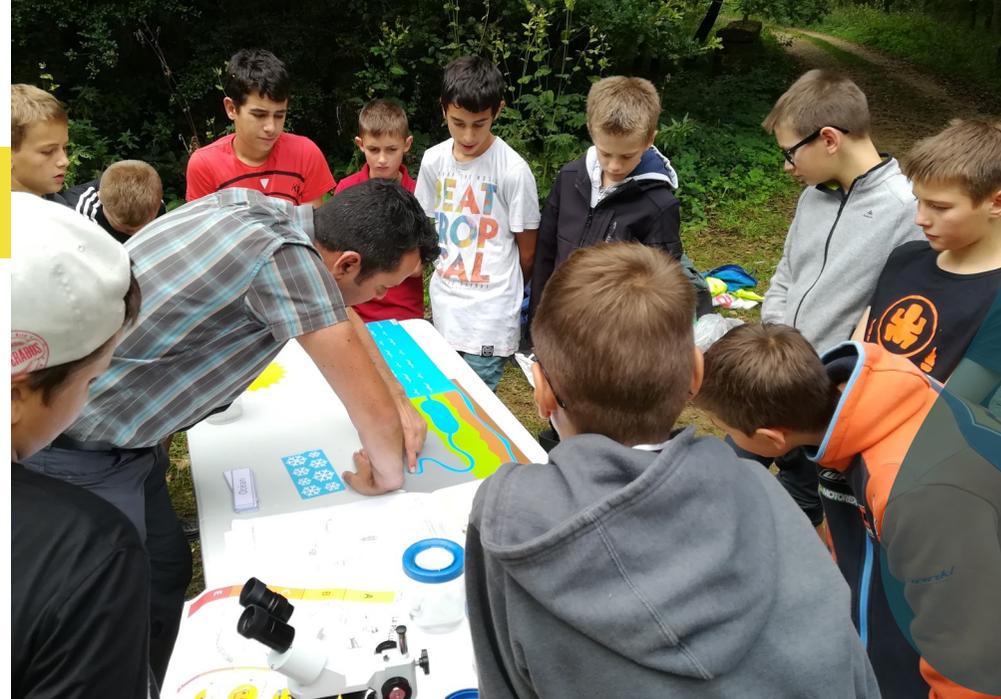
La 15^{ème} édition des journées Nature a été organisée par la cellule de coordination du Contrat de Rivière Semois-Chiers les **23 et 24 septembre 2021** sous le soleil de Meix-devant-Virton.

De nombreux partenaires locaux ont une fois encore revêtu leur costume d'animateur et se sont coupés en quatre pour faire vivre deux journées mémorables à plus de 170 enfants du bassin de la Chiers : Vincent Rassel (CDPA de Buzenol), Léon Hissette (guide du terroir), Nathalie Raemaekers (SPW-DGO3-DNF), Daniel Waltzing (SPW-DGO3-DNF-Service de la Pêche), René Kettel (société de pêche "Les Fervents de la Chevratte) et l'équipe du Contrat de Rivière Semois-Chiers (Yanick, Valère, Nelson, Romane et Céline).

Le but de ces journées est de sensibiliser les plus jeunes à la fragilité de la Nature mais également à la richesse et à la diversité de la faune et de la flore, des rivières, des réserves naturelles, ... Dans ce cadre, les enfants ont eu la chance de découvrir ou redécouvrir des sites naturels de notre région par l'intermédiaire d'animations thématiques, qui répondent aux demandes des enseignants.

Ces journées sont destinées aux élèves des écoles primaires des huit communes du sud du sous-bassin Semois-Chiers.

Cette année, ce sont les élèves des écoles communales du Centre Arlon (P6), Sommethonne (P4-5-6), Dampicourt et Lamorteau (P4-5-6), Turpange (P4-5-6), Rachecourt (P6), l'école Libre de Saint-Léger (P5), l'école "Les Sources" de Virton (P6) et l'école Libre de Musson (P6) qui ont eu le bonheur d'y participer.



Détermination de la qualité d'un cours d'eau

Cinq animations étaient proposées durant ces deux jours. Une première était dispensée par Vincent Rassel (CDPA de Buzenol, le vendredi), Yanick Collignon et Romane Petitjean (Contrat de Rivière Semois-Chiers, le jeudi). Ces passionnés de biodiversité ont appris aux jeunes scientifiques en herbe à **déterminer la qualité d'un cours d'eau en réalisant un indice biotique simplifié.**



Ceux-ci ont ainsi pu explorer la vie cachée du ruisseau de Lanframba. A l'aide d'épuisettes, ils ont délogé des macroinvertébrés (larves d'insectes, ...) vivant dans le fond de la rivière, sous les cailloux et ont ensuite appris à les identifier. Sur base de la diversité des espèces retrouvées dans le cours d'eau et des exigences élevées de celles-ci en matière de qualité de l'eau, ils ont pu conclure que ce ruisseau est de très bonne qualité. Les animateurs ont profité de cette activité pour faire revoir aux enfants le cycle de l'eau.

Journées Nature à Meix-devant-Virton



Les lessives d'autrefois

Léon Hissette, guide du terroir, enchaîne afin de mettre, dans un premier temps, la Gaume à l'honneur avec son patois, ses chants, son agriculture, son artisanat, ... Pour ensuite poursuivre avec **les lessives d'autrefois** : comment nos arrière-grand-mères faisaient-elles la lessive début 1900 ?

Ces enfants qui ne connaissent que la machine à laver électrique que l'on peut programmer la nuit, ont appris ce qu'était la *buâye*.

La grande lessive où les femmes avaient les mains dans l'eau froide durant toute la journée en train de savonner, brosser, frotter, frapper avec le battoir, rincer et tordre le linge. Une fois le linge lavé, elles le mettaient sécher sur les haies ou sur l'herbe. Deux fois par an, à la sortie de l'hiver et à l'arrière-saison, elles lavaient donc tout le linge sale qui était stocké entre temps au grenier.



La libellule



Pas le temps de rêvasser, après la pause de midi, place aux autres activités. Découverte de **la libellule**, insecte emblématique des milieux humides. Sa morphologie, son cycle de vie, son habitat, ... sont passés en revue par Valère Lequeux, Nelson Desjardin et Romane Petitjean (Contrat de Rivière Semois-Chiers). Comme souvenir, les enfants ont pu créer leur propre libellule.



Journées Nature à Meix-devant-Virton



La réserve naturelle de la Cawette

Ensuite direction la **réserve naturelle de la Cawette** où Nathalie Raemaekers (SPW-DGP3-DNF) a fait découvrir aux différentes classes les richesses de ce milieu si particulier. En effet, cette ancienne carrière à l'abandon depuis plus de 50 ans, a été restaurée. Elle était envahie par les arbres et la végétation. On l'a déboisée et on a creusé des mares dans le but de créer un milieu accueillant pour le Crapaud calamite. En effet, il aime les mares peu profondes, dont l'eau se réchauffe vite au soleil, pour pondre ses têtards. Il aime aussi un sol meuble, où il peut creuser des galeries pour passer l'hiver, des pierres et des morceaux de bois pour s'abriter.

Les élèves ont pu observer que la mare est pleine de vie et accueille de nombreux animaux dont la grenouille et des insectes (à différents stades de leur vie) qui se cachent très bien : la libellule, la demoiselle, le Gerris, ...



Dans le sable, on peut observer de petits trous. Il s'agit de l'entrée de galeries d'abeilles solitaires. Les pierres de la carrière gardent la chaleur, et attirent un certain nombre d'animaux, comme les lézards, par exemple, qui se réchauffent sur la roche. La falaise peut servir d'abri à des oiseaux qui souhaitent se mettre à l'abri des prédateurs, ou qui creusent des galeries dans le sable (l'Hirondelle de rivage, le Guêpier d'Europe). Les plantes de ce milieu attirent de nombreux insectes, dont certains papillons très rares.

Cette carrière contient également de nombreux fossiles d'animaux marins. Voilà les élèves replongés dans l'époque du Jurassique. En effet, la Lorraine actuelle se trouvait sous la mer qui bordait l'Ardenne.

La carrière de la Cawette est donc un petit paradis pour certaines espèces rares et fragiles, que l'on tente de protéger, conserver et perpétuer.



Journées Nature à Meix-devant-Virton

JN 2021



Les poissons de nos rivières

Le vendredi, les écoliers ont aussi rencontré Daniel Waltzing (agent du SPW-DGO3-DNF-Service de la Pêche), René Kettel (société de pêche "Les Fervents de la Chevratte") et Yanick Collignon (Contrat de Rivière Semois-Chiers) pour une activité qui réjouit toujours les enfants et les enseignants : **l'identification des poissons de nos rivières.**

Après quelques explications sur le principe et l'objectif d'une pêche électrique les enfants ont pu observer puis déterminer les différentes espèces piscicoles à l'aide d'une clef d'identification. Ils ont ainsi fait connaissance avec une dizaine d'espèces : truite, chabot, gardon, perche, brochet, vandoise, goujon, chevaine, ... présentes dans la Chevratte et dans les cours d'eau locaux. Un très beau panel de poissons ! Ceux-ci ont ensuite été remis à l'eau.



JN 2021

Journées Nature

à Meix-devant-Virton

Les élèves ont ainsi pu prendre conscience que l'eau, source de vie, utilisée tous les jours, est une richesse à protéger. Comme tout bien précieux, elle doit être gérée et donc aussi connue et respectée.

Merci à tous les partenaires d'avoir fait de ces deux journées un succès !

A la fin de la journée, les mines réjouies des enfants et des enseignants étaient le parfait reflet de la réussite de ce projet.

Retour des élèves de l'école communale de Lamorteau :

« Je me suis bien amusé ! J'ai préféré marcher dans l'eau » Thomas

« Tout était cool :

aller voir les poissons

aller dans la réserve naturelle

apprendre des choses sur la libellule

Merci » Thais

« Ce que j'ai préféré, c'est aller dans la rivière » Lyam

« Ce que j'ai préféré faire : la libellule » Marie

« Moi, ce que j'ai préféré, c'est aller dans le cours d'eau » Lola

« J'aimais bien toucher les poissons ! Les petits poissons font 2 cm... » Célia

« Tout était bien, surtout quand on est allé dans la rivière »

Paul

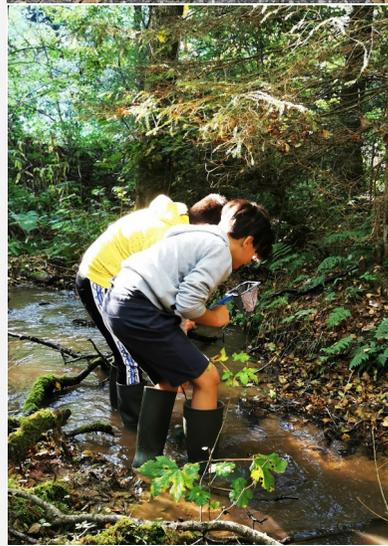
« Ce que j'ai aimé, c'est attraper les bêtes dans l'eau. » Louis

« J'ai aimé quand on pêchait dans la rivière ! » Nathan

« Moi, ce que j'ai préféré, ce sont les poissons. » Théo

« J'ai bien aimé aller pêcher les petites bestioles avec le tamis, le flacon, le pinceau et les bottes ! » Lyam

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles découvertes !





Journée nature

Meix-dvt-Virton : quel beau village !

Le jeudi 23 septembre 2021, notre classe a eu la chance de pouvoir participer à la « Journée nature » organisée par l'ASBL Contrat de Rivière Semois-Chiers.

Pendant la journée, les élèves ont eu l'occasion d'apprendre le fonctionnement d'un ancien lavoir. Ils ont pu visiter une réserve naturelle. Equipés de bottes et d'épuisettes, ils ont découvert la vie aquatique du ruisseau de Lanframba. Et enfin, ils ont appris le mode de vie des libellules.



Nous souhaitons remercier toute l'équipe de l'ASBL pour leur accueil ainsi que l'organisation de cette belle journée. Les enfants sont rentrés avec plein de nouvelles connaissances accompagnées de chouettes souvenirs de ce village.

Merci !



La classe de 5^e primaire de l'école Libre de Saint-Léger

Notre journée nature à Meix-dvt-Virton organisée par le contrat de rivière Semois-Chiers

Activité 1 : la faune et la flore spécifiques d'une réserve naturelle.



Pour commencer la journée, nous avons enfilé nos bottes et nous avons découvert la réserve naturelle de la Cawette. Nous avons appris que la réserve se situait sur des terrains formés dans des sédiments déposés au fond d'une mer présente il y a 15 milliards d'années. La guide nous a d'ailleurs présenté un fossile (épaisse couche de sable riche en débris de coquillages → photo n°2) provenant de la clairière. Ensuite, nous nous sommes dirigés vers une mare créée par l'Homme. Celle-ci contenait des crapauds, des têtards, des araignées d'eau (Gerris lacustris), ... Pour terminer, nous avons observé des mues de libellules (photo n°3).

Activité 2 : les espèces piscicoles de nos rivières.



A notre arrivée à la deuxième activité, nous avons suivi Daniel Waltzing ainsi que deux pêcheurs dans le cours d'eau de la Chevratte. Nous avons pu observer la manière dont ils endorment les poissons (boitier contenant du courant) afin de les pêcher sans les blesser. Par la suite, nous avons observé et identifié les poissons de nos rivières et ce, grâce à des affiches.

Activité 3 : la détermination de la qualité d'un cours d'eau par un indice biotique.



Lors de notre troisième activité, nous avons commencé par estimer puis par comparer la température extérieure à la température du cours d'eau. Après, nous sommes descendus dans le ruisseau et c'est à l'aide de pinceaux, d'épuisettes, de petits flacons que nous avons recueilli des macro-invertébrés (gammare, crevettes, larves, ...). Ensuite, nous les avons observés grâce à des loupes ainsi qu'un microscope.



C'est grâce aux documents fournis que nous avons pu identifier le fruit de notre pêche et ainsi déterminer la qualité du cours d'eau. Pour terminer, à l'aide d'étiquettes, nous avons construit le cycle de l'eau.

Activité 4 : les libellules.



Lors de ce dernier atelier, nous avons regardé un reportage qui nous a permis de découvrir l'univers des libellules. Grâce à celui-ci, nous avons pu résoudre le défi qui nous était proposé : replacer sur un tableau des images représentant les étapes de vie d'une libellule (œuf, larve, métamorphose, libellule, reproduction, ponte). Pour terminer, nous avons chacun créé une libellule avec deux bâtons de glace, une pince en bois ainsi que les piques d'un balai (celles-ci représentaient les pattes de la libellule).



Merci pour cette journée inoubliable !

Les élèves de 6^e primaire de l'école communale de Rachecourt.



SECOND ÉTÉ D'ARRACHAGE DE LA BALSAMINE DE L'HIMALAYA EN BASSE-SEMOIS

Pour la seconde année, le Contrat de Rivière Semois-Chiers avait donné rendez-vous à ses partenaires dans la vallée du Ruaumoulin et de la Liresse afin d'y arracher la balsamine de l'Himalaya. Philippe Dury et Julie Michiels de la Régionale Natagora Semois ardennaise, une équipe d'ouvriers la Province de Namur et Corentin Rousseau du WWF ont répondu présents.

Ils sont venus prêter main forte aux cinq étudiants et, à Valère, Nelson et Yanick du Contrat de Rivière. La météo peu clémente n'a pas réussi à entamer la volonté des arracheurs puisque ceux-ci ont réussi à éliminer la balsamine de toute la vallée du Ruaumoulin et de la partie amont de la Liresse. Le premier passage a eu lieu du 5 au 9 juillet et le second du 16 au 20 août.

Une plante exotique envahissante

Comme son nom l'indique, cette plante herbacée est originaire de l'Himalaya. Elle a été plantée dans les espaces verts pour ses qualités esthétiques et son caractère mellifère. La balsamine de l'Himalaya s'est facilement échappée de ceux-ci pour coloniser les milieux naturels et tout particulièrement les berges des cours d'eau.

En effet, cette plante annuelle très dynamique produit de petites graines bien adaptées à la dispersion par l'eau. Elle forme des massifs imposants et denses qui étouffent la flore indigène. Ces massifs pouvant atteindre les deux mètres de hauteur entravent la circulation et rendent l'accès difficile aux berges en été. A contrario en hiver, la balsamine de l'Himalaya disparaît et n'assure plus la couverture du sol, ce qui favorise l'érosion des berges lors des épisodes de crues. De plus, très mellifère, elle tend en outre à accaparer les insectes pollinisateurs.

Un projet financé par le WWF

En juin 2020, le Contrat de Rivière signait un partenariat de trois ans avec le WWF afin de restaurer l'habitat de la loutre en Semois. Celle-ci ayant besoin de nombreuses caches en période hivernale et de berges stables pour établir sa catiche.

La lutte contre la balsamine est apparue comme une action indispensable. Les étudiants engagés grâce au financement du WWF ont en plus ainsi été sensibilisés à la problématique des espèces exotiques envahissantes et plus globalement au fonctionnement des écosystèmes aquatiques.

Une technique efficace

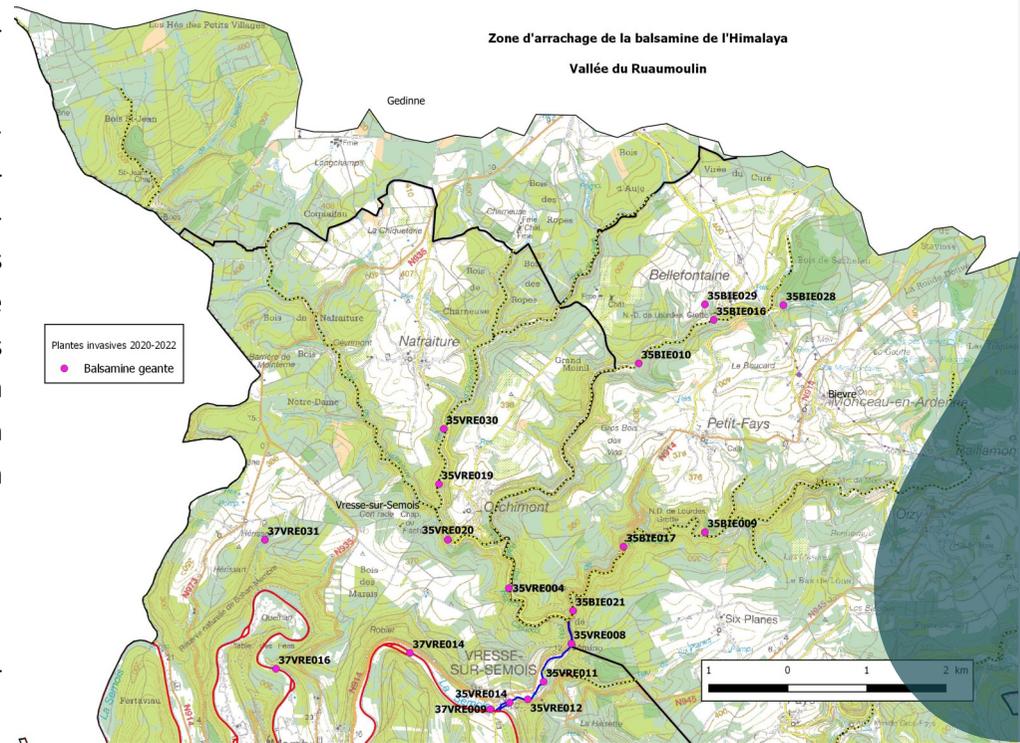
La lutte contre la balsamine de l'Himalaya est assez facile à mettre en œuvre car son système racinaire est peu développé sa banque de graines dans le sol est peu persistante (≤ 3 ans). Elle consiste en un arrachage manuel de toutes les plants peuplant le bassin versant du cours d'eau de l'amont vers l'aval afin d'éviter l'apport de nouvelles graines par le cours d'eau.

Deux passages espacés de plusieurs semaines doivent être réalisés afin d'éliminer les repousses et les individus non détectés lors du premier passage.

Une fois arrachée, la plante à floraison estivale doit être de préférence suspendue à un arbre afin d'éviter qu'elle ne puisse reprendre. Si ce n'est pas possible les plants arrachés sont rassemblés en tas en dehors des zones inondables. Les étudiants déjà présents en 2020 ont été agréablement surpris de voir que là où ils avaient arraché de grandes étendues uniformes de plantes invasives l'année précédente, on ne retrouvait maintenant plus que quelques spots isolés entourés de plantes indigènes. L'action aura lieu chaque année, jusqu'à ce que la plante soit éradiquée. D'année en année, la quantité de main d'œuvre nécessaire devrait baisser, jusqu'à ce qu'un contrôle annuel uniquement ne soit nécessaire.

Objectif dépassé

L'année dernière, il avait fallu huit jours pour éliminer la balsamine de l'Himalaya des 22 km de cours d'eau de la vallée du Ruau moulin où elle était présente. Cette année, le même résultat a été obtenu en 7 jours ce qui nous a offert la possibilité de quitter la Province de Namur et les communes de Vresse-sur-Semois et Bièvre pour nous rendre sur celle de Bouillon. Les trois derniers jours d'arrachage nous ont permis d'éliminer la Balsamine sur les 4 km amont de la Liresse et de son affluent le ruisseau de Mogimont. Le rendez-vous est d'ores et déjà fixé à l'été prochain pour poursuivre cette action efficace.



IDENTIFICATION

COMMENT LA RECONNAÎTRE ?

- FRUITS** - CAPSULES ALLONGÉES S'OUVRANT PAR EXPLOSION À MATURITÉ (JUSQU'À 800 GRAINES PAR PLANTE).
- FLEURS** (2,5 À 4 CM) DE COULEUR ROSE À POURPRE, PLUS BARRÉMENT BLANCHE, MUNIES D'UN ÉPÉRON CARACTÉRISTIQUE. FLORESSION DE FIN JUIN À OCTOBRE.
- FEUILLES** (À 30 CM) OPPOSÉES OU GROUPÉES PAR TROIS, FINEMENT DENTÉES, PÉTIOLS ROUGES MUNIS DE DEUX GLANDES À LA BASE. NERURES SÉCARRIÈRES TRÈS ARQUÉES LONGEANT LE BORD DE LA FEUILLE.
- TIGE** LISSE, BRILLANTE, CANNÉLÉE ET OBLIQUE. GÉNÉRALEMENT DE COULEUR ROUGEÂTRE, ROUBINET AU DESSUS DE CHAQUE NŒUD.

Hauteur : entre 1,8 et 2,5 m

NE PAS CONFONDRE

Avant de fleurir, la balsamine de l'Himalaya peut être confondue avec d'autres balsamines ou avec des plantes vivaces indigènes comme le sénecion de Fuchs, la salicaire commune et les épilobes. La plupart d'entre elles ont toutefois des **feuilles alternes et non pas opposées** et un système racinaire beaucoup plus développé.

La balsamine de l'Himalaya

FEUILLES OPPOSÉES OU GROUPÉES PAR TROIS

Le sénecion de Fuchs

FEUILLES ALTERNES

RACINES RUDIMENTAIRES (FACILES À ARRACHER)

RACINES PROFONDES (DIFFICILES À ARRACHER)

SOLUTIONS

La lutte contre la balsamine de l'Himalaya est assez facile à mettre en œuvre car son système racinaire est peu développé et sa banque de graines dans le sol est peu persistante (c. 3 ans).

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

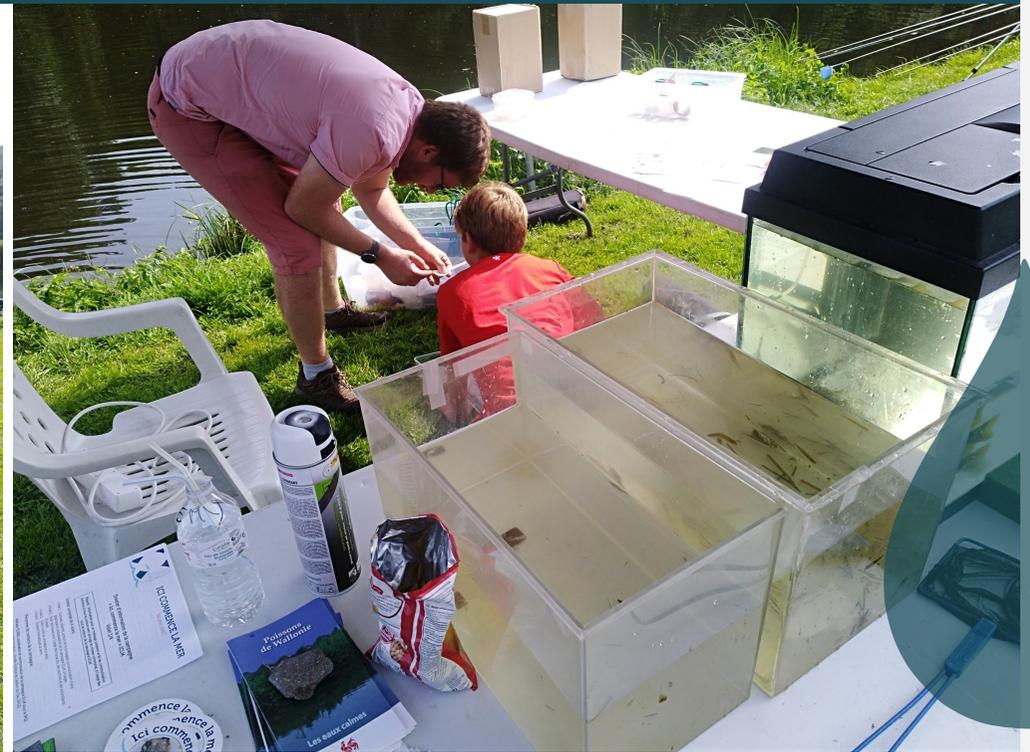
- Gérer lors de la floraison mais **avant la formation des graines**, pour éviter toute nouvelle dispersion.
- Arracher manuellement toute la plante** (avec les racines) ou faucher au ras du sol si l'arrachage est trop laborieux (moins efficace).
- Rassembler les plantes en tas sur sol sec et en dehors des zones inondables. Les faire sécher sur site ou les exporter vers un centre de compostage industriel.
- Réaliser un 2^e et idéalement un 3^e passage pour éliminer les repousses éventuelles et les individus non détectés lors du premier passage.
- Répéter la gestion durant **3 années consécutives**.
- La lutte doit idéalement être organisée à l'échelle du bassin versant, **de l'amont vers l'aval**, pour éviter l'apport de nouvelles graines par le cours d'eau.

DES BERGES NATURELLES POUR ÉVITER LE DÉVELOPPEMENT DE LA BALSAMINE DE L'HIMALAYA

Le savez-vous ? La balsamine de l'Himalaya supporte très bien le tassement du sol contrairement à beaucoup d'autres plantes. Elle s'accommode parfaitement de berges remaniées aux sols compactés et peu couverts de végétation. On évitera donc de laisser les berges dénudées et d'y déposer les produits de curage des cours d'eau.

FÊTE DE LA PÊCHE À BOUILLON

PÊCHE



PÊCHE



Le samedi 21 août, l'équipe du Contrat de Rivière s'est rendue à la fête de la pêche de Bouillon organisée par la société de pêche locale « les Amis de la Semois ».

Les pêcheurs avaient mis les petits plats dans les grands pour accueillir le public. On retrouvait sur place, des vendeurs de matériel de pêche neuf et d'occasions, des démonstrations de matériel par des pêcheurs professionnels, une pêcherie à truites pour les plus jeunes. Celles-ci pouvaient être préparées et dégustées directement sur place. De notre côté, nous montrions les différentes espèces de poissons et de macroinvertébrés de la Semois.

Les rencontres avec le public ont été très intéressantes et ont débouché sur des riches échanges sur la préservation de nos cours d'eau. Le tout sous un beau soleil estival, que demander de mieux !

OPERATION BE WAPP A BOUILLON

DECHETS



Le samedi 25 septembre, Bouillon avait donné rendez-vous à ses habitants afin de participer au grand nettoyage Be Wapp. Le moins que l'on puisse dire c'est que le milieu associatif a répondu présent. Le club de foot (40 jeunes), le club de tennis (10 personnes) et le centre d'insertion socio professionnelle La Source (15 stagiaires) se sont occupés de la ville tandis que la société de pêche les Amis de la Semois (21 pêcheurs) ont pris soin de nettoyer notre belle rivière.

A l'aide de barques et de bas de marais, les pêcheurs n'ont pas chômé puisqu'ils ont rempli leur deux embarcations ainsi qu'une remorque supplémentaire de déchets de tous types.



DECHETS

DEUX NOUVELLES TÊTES AU CONTRAT DE RIVIERE

COORDINATION

Je m'appelle **Romane Petitjean**, j'ai 20 ans et j'habite à Chantemelle. Je m'intéresse à tout ce qui touche à la nature et plus particulièrement au milieu aquatique. Dans le cadre de ma troisième année en bachelier agronomie à La Reid, je réalise mon **stage** au Contrat de Rivière. L'objectif de mon travail est d'estimer les risques de collisions routières pour la loutre dans le bassin de la Semois.

La loutre est un animal discret, semi-aquatique et protégé qui était présent dans nos régions il y a plusieurs dizaines d'années. Les populations de loutres ont tout d'abord décliné car elles étaient capturées et tuées. La dégradation de l'habitat et la pollution ont fait le reste. Dans les pays limitrophes, la diminution de ces menaces a permis un retour de la loutre et une recolonisation par celle-ci de ses territoires d'origine.

Malheureusement, des études menées dans ces pays ont démontré que la cause de mortalité principale est les collisions routières. Aux Pays-Bas, on estime que 28% de la population de loutres a été écrasée le long des routes.

Mais pourquoi la loutre passe t'elle par la route et pas par le cours d'eau ?

Lorsque le pont est trop long et sombre, la loutre n'ose pas le franchir en nageant dans le cours d'eau, elle remonte alors sur la route. Une solution à ce problème est de lui construire un passage à sec sous le pont, on appelle cet aménagement un « loutrodoc »



Le but de mon travail est donc de répertorier les ponts présentant un risque pour la loutre dans le bassin de la Semois puis de les classer par ordre d'importance afin d'y construire des loutrodocs en association avec le WWF.

Je m'appelle **Nelson Desjardin**, j'ai 28 ans et j'habite à Saint-Mard. J'ai commencé au Contrat de Rivière le 12 avril 2021. Durant mon cursus académique, je me suis spécialisé dans l'écologie des eaux douces. C'est pourquoi, en 2016 dans le cadre mon master en biologie des organismes et écologie, j'avais eu le bonheur de réaliser un stage de quatre mois au niveau du Contrat de Rivière sur un obstacle à la libre circulation des poissons au niveau du ruisseau des Alleines (commune de Bertrix). Par la suite, j'ai notamment travaillé à L'Oréal Libramont au sein du service environnement. Cette usine est à la pointe en matière de traitement des eaux.

Au niveau du Contrat de Rivière, j'ai repris les fonctions de Sylvie. Mon temps de travail est donc divisé en deux mi-temps. Le premier consiste à assurer les missions du Contrat de Rivière sur les neuf communes du nord de notre sous-bassin : Vresse-sur-Semois, Bièvre, Bouillon, Paliseul, Herbeumont, Bertrix, Libramont, Neufchâteau et Léglise. La seconde partie de mon temps est consacré au projet de restauration de l'habitat de la loutre en Semois que nous menons en partenariat avec le WWF.

Par ailleurs, j'ai une autre activité après journée liée à un de mes hobbies : le football. Je suis correspondant pour l'Avenir du Luxembourg au niveau d'une série de foot amateur.



J'espère avoir le plaisir de tous vous rencontrer très bientôt afin d'échanger au sujet de nos cours d'eau.

Contact :

ndesjardin@semois-chiers.be

ou 0032474857219

COORDINATION

STOP AUX OFNI'S

LE BILAN 2021

Depuis 2014, la cellule de coordination du Contrat de Rivière, participe activement à la lutte contre les déchets flottant sur nos cours d'eau en plaçant ses deux barrages flottants pour lutter contre les OFNI's (Objets Flottant Non Identifiés).

Cette opération se déroule généralement de février à octobre à la demande des communes et/ou des gestionnaires de cours d'eau.

Cette année, les barrages ont été placés à Villers-sur-Semois, Athus et Charleville-Mézières.

Du 20 mars au 26 août
La Marche à Villers-devant-Orval

En passant par Orval !

Sur la Marche à Villers-devant-Orval, la pauvre tortue n'a pu tout digérer ...

Récolte : 10 balles en plastique/tennis, 44 bouteilles en plastique, 30 morceaux de frigolite, 4 bouteilles en verre, 1 barquette en plastique, 1 flacon de savon de lessive, 1 gourde, 1 ampoule et 1 ballon de foot.

Sans oublier ce qui ne flotte pas...





Du 18 février au 28 octobre 2021
La Messancy à Athus (à proximité de la rue du Lavoir)

Récolte : 117 bouteilles en plastique, 16 bouteilles en verre, 32 canettes, 10 flacons aérosols, 3 boîtes Tetra Pak, déchets divers (frigolite, bois, bics, ampoule, briquets, bouchon de Liège, mégots, alimentation, sacs plastique, déchets divers en plastique, ...), 6 Caprisun, 20 ballons, 1 extincteur et 1 bidon d'huile pour voiture.



*Cela représente l'équivalent de 8 sacs poubelles en plus de 8 mois.
Et ce n'est que la partie visible de l'iceberg !
Un travail répétitif, ingrat, mais qui reste malheureusement nécessaire.
La sensibilisation est encore indispensable.*



La mer commence à Charleville-Mézières!

L'EPAMA et le Contrat de Rivière Semois-Chiers ont installé, le 26 août dernier, un "barrage à OFNI's" en présence de Boris Ravignon, président de l'EPAMA et maire de la ville. Nous en avons également profité pour sensibiliser les Carolomacériens à notre action « Ici Commence la Mer » grâce à l'utilisation des pochoirs de la campagne.

Les OFNI's « objets flottants non identifiés » sont ces déchets de tous genres qui flottent dans les cours d'eau et se dirigent vers la mer.

« La pose d'un barrage de « boudins oranges » à travers la Meuse, juste devant la passerelle du Musée Rimbaud, veut interpeller les passants. La progression des déchets est interrompue par les boudins ce qui permet de rendre visible la présence de déchets dans le cours d'eau.

Cette action de sensibilisation est le résultat concret d'une collaboration qui a été initiée dans le cadre du micro projet Interreg « Trans'eau : réseau transfrontalier pour l'eau ».

Deux autres Contrats de Rivière sont partenaires de Trans'eau : le Contrat de Rivière Haute-Meuse et le Contrat de Rivière Sambre et affluents.

Les déchets ont été ramassés puis comptés lors du démontage du barrage qui a eu lieu le 13 septembre sous les yeux intéressés des badauds de la presse. Ensuite le barrage a été placé sur la Vence durant quinze jours.





LA ZONE TAMPON DEVRA ÊTRE VÉGÉTALISÉE

A partir du 1^{er} octobre 2021, le couvert végétalisé permanent (CVP) est obligatoire en zone de culture sur une bande de 6m de large depuis la crête de berge. Cette zone tampon où étaient déjà exclus les produits phytosanitaires et les fertilisants devra dorénavant être couverte en permanence. Cela concerne tous les cours d'eau et tous les exploitants de terres de culture. Cela inclut les prairies temporaires mais pas les cultures biologiques. Pour des raisons agronomiques et techniques, une tolérance est accordée jusqu'au 31 mai 2022.

Quel intérêt ?

Le but est de préserver la qualité des eaux de surface en limitant la contamination des eaux par les matières en suspension, les produits phytosanitaires, l'azote et le phosphore. Le couvert végétal favorise l'infiltration de l'eau, le piégeage des contaminants et la sédimentation des particules. Il diminue l'érosion des berges et freine le ruissellement de l'eau. De plus, cela participe au développement du maillage écologique.

Que planter ?

Le couvert peut être herbacé ou ligneux mais pas résineux. Il doit être constitué d'espèces pérennes et multi-spécifique. Une fois le couvert installé, le sol ne pourra plus être travaillé. Pour rappel, le 1er m le long du cours d'eau ne peut jamais être travaillé. Si des arbres sont plantés, le sol doit être couvert entre eux-ci. Aucun traitement phytosanitaire ou fertilisation ne peut être appliqué. La bande peut faire l'objet d'une récolte. Une fauche avec export est à privilégier afin d'éviter l'installation d'orties, chardons ou rumex.

Quelle MAEC ?

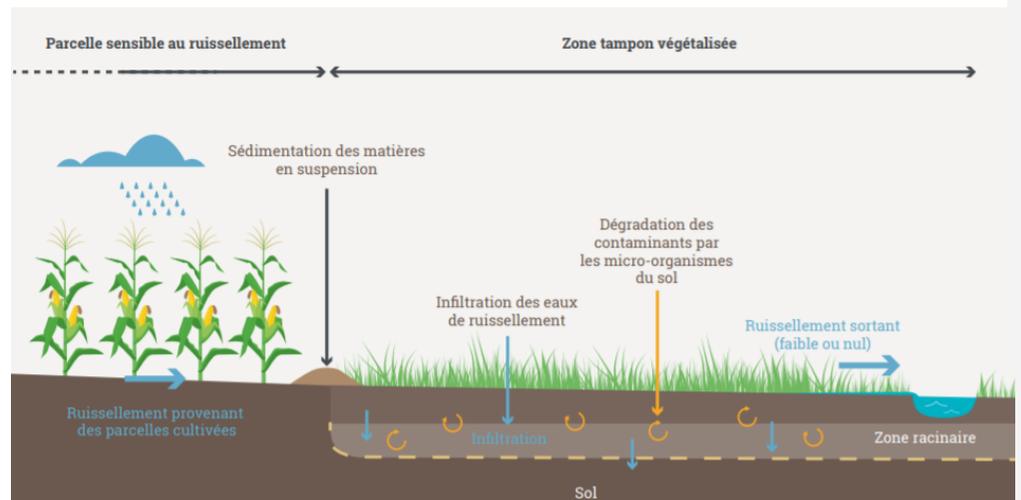
Trois Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sont possibles :

- 1) La tournière enherbée (méthode de base, MB5) : bande enherbée de 12 mètres de large, fauchée après le 15 juillet, en laissant 2 mètres de zone refuge non fauchée ;
- 2) et 3) La parcelle ou bande aménagée (méthodes ciblées, MC7 ou MC8), variante rivulaire : parcelle ou bande enherbée de minimum 12 mètres de large, présentant un cordon rivulaire à implanter (haie ou alignement d'aulnes) ; gestion de l'herbe par fauche ou broyage.

Si vous souhaitez plus d'information :

https://protecteau.be/resources/shared/publications/Le%20Mag/PE_Mag08VF.pdf

https://protecteau.be/resources/shared/actualites/2021/PE_FicheCVP.pdf





Pour vous inscrire en ligne

à ce bulletin:

CLIQUEZ SUR MARTIN!



L'Inf'EAU est le bulletin de liaison du Contrat de Rivière Semois-Chiers ASBL.

L'ASBL du Contrat de Rivière Semois-Chiers est présidée par Olivier BARTHELEMY et est soutenue par la Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement, les Communes d'Arlon, Aubange, Bertrix, Bièvre, Bouillon, Chiny, Etalle, Florenville, Habay, Herbeumont, Léglise, Libramont-Chevigny, Meix-devant-Virton, Messancy, Musson, Neufchâteau, Paliseul, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny, Virton, Vresse-sur-Semois ainsi que par la Province de Namur, Burgo Ardennes SA, Ampacet SPRL, la Fédération Halieutique et Piscicole du Sous-bassin Semois-Chiers et les Sablières Lannoy SPRL.

Cellule de Coordination

Rue Camille Joset, 1

6730 Rossignol

Tél.: 063/388.944

Site Internet: www.semois-chiers.be

Contacts : ycollignon@semois-chiers.be

ndesjardin@semois-chiers.be

vlequeux@semois-chiers.be

czintz@semois-chiers.be

Comité de rédaction : Yanick COLLIGNON, Nelson DESJARDIN, Valère LEQUEUX et Céline ZINTZ

Editeur responsable: Contrat de Rivière Semois-Chiers ASBL

Illustrations: Bernard NICOLAS

© Parc Naturel de Gaume

